

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : VERS UNE FRAGILISATION DES RELATIONS COMMERCIALES UE-ISRAËL ?

L'accord d'association entre l'UE et Israël constitue la base légale des relations entre les deux parties et facilite leurs échanges commerciaux. Signé en 1995 puis entré en vigueur en juin 2000, il accorde des préférences tarifaires, en supprimant ou réduisant les droits de douane sur la quasi-totalité des produits industriels et en prévoyant des concessions réciproques pour de nombreux produits agricoles, agro-alimentaires et de la pêche. Depuis l'an 2000, les relations commerciales entre Israël et l'UE se sont ainsi considérablement approfondies. Le commerce total de biens entre les deux parties a doublé depuis cette date pour atteindre 42,6 Mds EUR en 2024.

LE CHIFFRE À RETENIR

42,6 Mds €

MONTANT TOTAL DU
COMMERCE DE BIENS
UE-ISRAËL EN 2024

En 2024, l'Union européenne (UE) reste le principal partenaire commercial d'Israël. Elle représente 32% de son commerce total de marchandises avec le reste du monde, Israël étant le 31^e partenaire commercial de l'UE. En 2024, les importations de l'UE depuis Israël se sont élevées à 15,9 Mds EUR (0,6% des importations européennes totales), dominées par les machines et matériel de transport (7 Mds EUR, 43,9%), les produits chimiques (2,9 Mds EUR, 18%) et les autres produits manufacturés (1,9 Mds EUR, 12,1%). Les exportations de l'UE vers Israël ont atteint 26,7 Mds EUR (1% des exportations européennes totales), principalement constituées de machines et matériel de transport (11,5 Mds EUR, 43%), de produits chimiques (4,8 Mds EUR, 18%) et d'autres produits manufacturés (3,1 Mds EUR, 11,7%). En services, les échanges entre l'UE et Israël se sont élevés à 25,6 Mds EUR en 2023, dont 10,5 Mds EUR importés par l'UE et 15,1 Mds EUR exportés vers Israël.

La Commission propose la suspension des dispositions commerciales de l'accord d'association (AdA). Elle estime qu'Israël dans le cadre de la guerre menée à Gaza est en violation de ses obligations en matière de droits de l'homme au titre de l'article 2 de l'AdA, ce qui l'autorise à répondre de manière proportionnée. Elle propose de suspendre l'application des titres II (libre circulation des biens), III (services), et des chapitres 2, 3 et 4 du titre IV (marchés publics, concurrence et propriété intellectuelle) de l'AdA, ainsi que les annexes et protocoles associés. En se fondant sur les montants susmentionnés, la suspension des tarifs préférentiels alourdirait d'environ 227 M EUR le coût des importations israéliennes concernées en provenance de l'UE. En sens inverse, les importateurs européens devraient s'acquitter de 574 M EUR supplémentaires, ce qui réduirait l'attractivité des produits israéliens. Il convient de noter que 63% des biens importés d'Israël et 58% des biens exportés vers Israël ne sont pas couverts par l'AdA et ne bénéficient donc pas de préférences tarifaires. Le Conseil est désormais appelé à adopter la décision à la majorité qualifiée mais il reste incertain que celle-ci soit atteinte.

Parallèlement, l'UE confirme la retenue d'une partie de son aide bilatérale et la mise en pause de projets de coopération avec Israël. Le soutien financier de l'UE à Israël est couvert par l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale – Europe dans le Monde (IVCDCI-GE) pour la période 2021-2027. À ce titre, Israël devait bénéficier en moyenne de 6 M EUR par an entre 2025 et 2027, qui sont gelés. Les financements destinés à la société civile (10,2 M EUR), à Yad Vachem et à la lutte contre l'antisémitisme (20 M EUR) ne sont pas concernés. Parallèlement, la Commission met en suspens les projets de coopération institutionnelle, tels que les programmes de jumelage et les initiatives menées dans le cadre de la facilité de coopération régionale UE-Israël liée aux accords d'Abraham. Le montant total bloqué est estimé à environ 9,4 M EUR.

Service Économique de Tel Aviv

ÉGYPTE

1. HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS EN OCTOBRE

Le Premier ministre Mostafa Madbouly a [annoncé](#), le 17 septembre, qu'une nouvelle hausse des tarifs des carburants devrait intervenir au mois d'octobre, dans le cadre de la suppression progressive des subventions au secteur énergétique, conformément aux engagements pris par les autorités égyptiennes auprès du FMI. La hausse envisagée pour l'essence serait comprise entre 15 et 25%. Il s'agira de la seconde augmentation sur l'année 2025, la dernière remontant au mois d'avril, avec une hausse comprise entre +11,8% et +14,8%, qui avait porté les prix à 19 EGP le litre d'essence 95 et à 15,5 EGP le litre de diesel. D'après le Premier ministre, cette mesure pourrait constituer la dernière augmentation d'ampleur, sous réserve d'une stabilisation des cours internationaux. Le gouvernement prévoit par la suite d'introduire un mécanisme de tarification automatique couvrant l'essence, le diesel et le gaz butane, tout en maintenant un régime de subvention partielle pour le diesel afin de limiter l'impact sur le transport et certaines activités productives. Le comité de tarification automatique des carburants doit se réunir d'ici la fin septembre pour fixer les nouveaux tarifs. Pour rappel, le secteur énergétique continue de représenter un poste de dépense élevé du budget, à hauteur de 0,9% du PIB (soit 150 Mds EGP) sur l'année 2024/2025 d'après les projections du FMI.

2. L'ÉGYPTE FRANCHIT UNE ÉTAPE DÉCISIVE DANS LE PROJET DE GAZODUC NITZANA

Chevron et ses partenaires ont conclu un accord avec l'opérateur israélien INGL pour la construction du gazoduc terrestre de Nitzana (600 M pc/j), destiné à relier les réseaux israélien et égyptien. Ce projet conditionne l'expansion du champ géant Leviathan, dont la capacité passera de 1,2 à 2,1 G pc/j à l'horizon 2029, afin de doubler les exportations vers l'Égypte, conformément à l'accord signé début août 2025 entre le consortium Leviathan et l'entité publique égyptienne Blue Ocean Energy (35 Mds USD sur 10 ans). L'investissement, estimé à 2,4 Mds USD, prévoit le forage de trois puits supplémentaires et la mise en place de nouvelles infrastructures. (cf. [revue MEES](#) n° 38 du 19 septembre 2025).

3. L'ÉGYPTE RELANCE SON PROGRAMME DE PRIVATISATIONS EN AMONT DE LA REVUE DU FMI

Dans la perspective des 5^{ème} et 6^{ème} revues de son programme avec le FMI, l'Égypte cherche à accélérer les privatisations. Après avoir levé 5,9 Mds USD sur les 12 Mds attendus dans le plan de privatisations

présenté en 2022, les autorités ont annoncé vouloir céder des participations minoritaires (10-40 %) dans plusieurs sociétés publiques. Parmi elles figurent notamment la raffinerie Midor, avec un partenariat de capitaux égyptiens et étrangers, le parc éolien de Gebel El Zeit, financé en partie par des bailleurs internationaux, ainsi que Watanya, Safi et Silo Foods, trois entreprises relevant du secteur des forces armées et actives respectivement dans la distribution de carburants, la production d'eau embouteillée et l'agroalimentaire. Un recensement a par ailleurs identifié 561 sociétés à participation publique, l'État conservant une part majoritaire dans près de 500 d'entre elles. Selon MEES, l'État chercherait désormais à privilégier les cotations en bourse d'une partie du capital de ces entités, tout en restant actionnaire majoritaire (cf. [revue MEES](#) n° 38 du 19 septembre 2025).

4. L'ÉGYPTE RENFORCE SES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES AVEC L'ESPAGNE ET SINGAPOUR

Lors de la visite d'État du roi Felipe VI au Caire (16-19 septembre), l'Égypte et l'Espagne ont [annoncé](#) la signature de trois contrats entre le constructeur espagnol *Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles* (CAF) et la *National Authority for Tunnels* (NAT). Le contrat, d'un montant total d'environ 450 M EUR, porte sur la modernisation de 39 rames de la ligne 2 du métro du Caire et la maintenance de 23 rames de la ligne 1. Les échanges bilatéraux Égypte-Espagne atteignaient 3,1 Mds USD en 2024, pour plus de 200 M EUR d'investissements. Quelques jours plus tard, le 21 septembre, à l'occasion de la visite en Égypte du président singapourien Tharman Shanmugaratnam, le [lancement](#) d'une étude de faisabilité en vue d'un éventuel accord de libre-échange, assortie de sept mémorandums d'entente couvrant les investissements, la formation et le transport maritime a été annoncé. Les échanges avec Singapour s'élevaient à 360 M USD en 2024, pour près de 700 M USD d'investissements directs recensés auprès de 129 entreprises.

5. L'ÉGYPTE OUVRE AU SECTEUR PRIVÉ LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DE POSTES DE TRANSFORMATION ÉLECTRIQUE

Le gouvernement égyptien a [attribué](#) à des opérateurs privés la construction et l'exploitation de cinq postes de transformation électrique, pour un montant global estimé à 18 Mds EGP (environ 380 M USD). Les contrats ont été confiés à Al-Kharafi National (koweïtienne), XD Egemac (égypto-chinoise) et Al-Jammal General Contracting (égyptienne). Le coût unitaire de chaque poste est évalué entre 800 M EGP et 1 Md EGP, hors lignes d'interconnexion. Cette opération marque une

nouvelle étape dans l'ouverture du secteur aux opérateurs privés. Elle s'inscrit dans un contexte de besoin massif d'investissements pour la réhabilitation et modernisation du réseau de transport d'électricité (estimé à plus de 10 Mds USD par l'OCDE), nécessaires pour accompagner le raccordement croissant des projets d'énergies renouvelables.

IRAK

1. LANCEMENT DE « L'IRAQ VISION 2050 »

Le Premier ministre Mohammed Al-Soudani a [présenté](#) le 22 septembre une stratégie globale de développement de l'économie irakienne, intitulée "Iraq Vision 2050". Cette feuille de route, qui n'est pas assortie d'un budget ni d'un plan de mise en œuvre précis, vise à moderniser l'économie irakienne autour de grandes priorités telles que la diversification de l'activité (hors secteur pétrolier) et le renforcement du secteur privé formel. Parmi les projets intégrés dans cette stratégie, le Premier ministre a mentionné le port d'Al-Fao, par lequel l'Irak ambitionne de faire transiter 20% des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Asie, et la Route du Développement, projet de corridor logistique reliant le port d'Al-Fao à la frontière irako-turque, comprenant une ligne ferroviaire et une autoroute sur 1 200 km, des oléoducs et gazoducs et une architecture de télécommunications. La réalisation du projet, d'un coût estimé à 17 Mds\$, génèrerait la création de 1,5 M d'emplois.

2. SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC BAKER HUGHES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE USINE DE RÉCUPÉRATION ET DE TRAITEMENT DE GAZ DU CHAMP DE NAHR BIN UMAR

Le groupe américain Baker Hughes a signé un [contrat](#) avec Halfaya Gas Company, membre du groupe Raban Al Safina, pour le développement d'une usine de récupération et de traitement du gaz associé au champ de Nahr Bin Umar, situé au sud du pays. La capacité de traitement de l'usine sera de 8,5 M m³/jour soit 3,1 Md m³ par an. Le gaz traité alimentera une centrale électrique qui couvrira la consommation d'électricité d'environ 2 millions de foyers (32 Mds kWh par an). La signature de ce contrat intervient dans un contexte de regain d'intérêt des entreprises américaines pour le secteur des hydrocarbures en Irak (Chevron, ExxonMobil, SLB, HKN, KBR). Ce projet est en phase avec l'objectif du gouvernement de **i)** renforcer la part du gaz dans la production d'électricité et **ii)** réduire le torchage du gaz associé à la production de pétrole. En effet, la captation, et le traitement du gaz associé, est passée de 53% en 2022 à 67% à fin 2024 et devrait atteindre 80% fin 2025,

avec un objectif d'élimination de la pratique du torchage en 2027. Ce gaz est utilisé comme combustible dans les centrales électriques.

3. REFUS AMÉRICAIN POUR L'IMPORTATION DE GAZ DEPUIS LE TURKMÉNISTAN

Conséquence de la pression maximale exercée sur l'Irak, les autorités américaines ont refusé, le 21 septembre 2025, d'octroyer à l'Irak une exemption pour l'importation de gaz depuis le Turkménistan. Cet accord, conclu en octobre 2024 avec le Turkménistan, portait sur l'importation de 9 Mds m³ de gaz par an sur 5 ans (10 M m³ par jour en hiver et 20 M m³ en été). Le gaz turkmène devait être transporté par gazoduc via l'Irak qui, en contrepartie, souhaitait obtenir un quart des quantités acheminées pour combler son déficit de production d'électricité. La décision de l'administration américaine contraint l'Irak à accélérer ses programmes de diversification d'approvisionnement énergétique, d'interconnexion électrique et d'augmentation de sa production nationale d'électricité. En mars 2025, les États-Unis avaient déjà décidé de ne pas renouveler la dérogation de sanctions qui permettait à l'Irak de payer ses importations d'électricité depuis l'Iran (1,2 GW en période de pointe).

4. INAUGURATION DE LA CENTRALE SOLAIRE DE KERBALA

La première centrale solaire d'Irak connectée au réseau d'électricité a été [inaugurée](#) le 22 septembre près de Kerbala. D'une capacité initiale de 22 MW, celle-ci devrait augmenter à 75 MW d'ici deux mois et atteindre à terme 300 MW. Ce projet privé de production d'électricité photovoltaïque est développé par le groupe irakien Al-Bilal avec l'entreprise de construction égyptienne Orascom. La centrale solaire en cours de construction développée par TotalEnergies dans la région de Bassora atteindra une capacité de 250 MW fin 2025 et sa capacité finale de 1,25 GW fin 2027.

IRAN

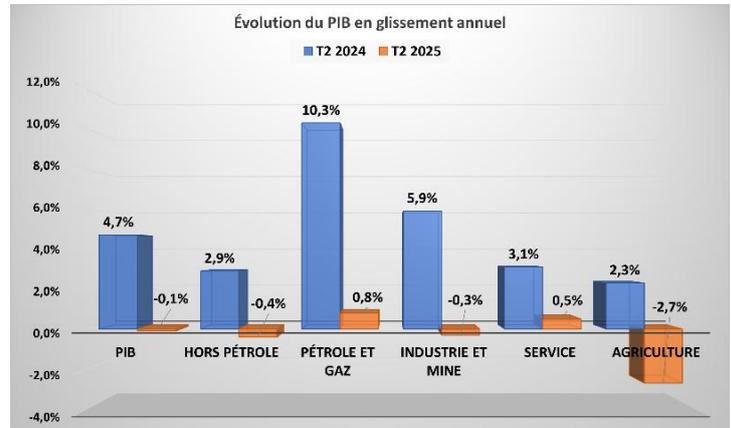
1. TROIS MILLIONS D'HABITANTS PERDENT LE BÉNÉFICE DU RÉGIME DE SUBVENTIONS

Depuis le début de l'exercice 2025/2026, le gouvernement a supprimé la subvention mensuelle directe versée aux ménages les plus riches (ceux du 10^{ème} décile) afin de réallouer ces ressources aux ménages des déciles 1 à 9. L'allocation mensuelle est fixée à 4 M IRR par personne pour les trois premiers déciles et à 3 M IRR pour les autres. Le nombre de bénéficiaires pour les trois premiers déciles est d'environ 28 millions de personnes et de 47 millions

de personnes pour les déciles quatre à neuf. Au mois d'août, un total de 0,25 M Md IRR (environ 250 M USD) de subventions en espèces a été distribué à 75 millions d'habitants, soit 87% de la population. Durant le même mois, les subventions de trois millions de personnes ont été supprimées. En revanche, l'exclusion des ménages des déciles 8 et 9, initialement envisagée, n'a pas encore été engagée. La classification des ménages par déciles, fondée sur les revenus et les actifs, est révisée tous les six mois. Le gouvernement est tenu de supprimer, d'ici la fin de l'exercice, les subventions de tous les ménages appartenant aux déciles 8 à 10. Les critères de classement des ménages incluent, outre le revenu annuel, les dépenses mensuelles et les transactions financières. Le plafond de revenu annuel permettant de bénéficier d'une subvention est fixé entre 300 M IRR (300 USD) pour un ménage d'une personne et 600 M IRR (600 USD) pour un ménage de cinq personnes. Enfin, si la dépense mensuelle par personne dépasse 100 M IRR (100 USD) ou si le total des transactions mensuelles d'un ménage franchit le plafond défini, ce ménage est classé parmi les hauts revenus et ses subventions sont supprimées.

2. CONTRACTION DU PIB (-0,1%) AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2025

La croissance économique iranienne, stabilisée autour de 3% depuis quatre ans, est redevenue négative au printemps 2025. Grâce aux secteurs des services et du pétrole, le pays avait renoué avec la croissance moins de deux ans après le rétablissement des sanctions américaines de 2018. Or ces deux secteurs ont enregistré une forte baisse en glissement annuel au T2 2025 : la croissance du secteur pétrolier est passée de 10,3% à 0,8% en g.a, tandis que celle des services a reculé de 3,1% à 0,5%. Les secteurs de l'industrie et de l'agriculture ont, pour leur part, enregistré une croissance négative : -0,3% pour l'industrie (contre +5,9% au T2 2024) et -2,7% pour l'agriculture (contre +2,3% au T2 2024). Parallèlement, l'investissement a été ramenée de 3,4% à 1,9% en g.a, ce qui constitue une menace sérieuse pour la croissance du pays à moyen terme. Les échanges extérieurs se sont également contractés : les exportations, en baisse de +13,1% au printemps 2024, ont reculé à -4,9% au printemps 2025, tandis que les importations ont chuté à -11,8% au T2 2025 (+2,5% en 2024).



ISRAËL

1. DES ENTREPRISES CHINOISES JOUENT UN RÔLE CLÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ISRAËLIEN

Trois géants chinois de l'ingénierie – Harbin Electric International (HEI), China Harbour Engineering Company (CHEC) et THCC – s'imposent comme des acteurs majeurs sur le marché israélien de l'électricité. Les trois sociétés ont été retenues par l'entreprise israélienne Dalia Energy pour la conception et la construction de Dalia-2, centrale électrique à cycle combiné de type H (gaz naturel) de 850 MW près de Gedera, au sud de Tel-Aviv, pour un coût de 3,8 Mds ILS (environ 800 M EUR). Le consortium chinois est également chargé de livrer Eshkol-"Avshal" à Ashdod, une autre centrale de 850 MW, en collaboration avec l'entreprise allemande Siemens qui fournira les turbines. Son coût devrait approcher 3,3 Mds ILS (environ 750 M EUR). Selon le protocole d'accord, la date d'exploitation commerciale du projet Dalia 2 est fixée à la fin du mois de décembre 2028 et celle du projet Eshkol - Avshal à la mi-juin 2029.

2. LES VENTES DE LOGEMENTS NEUFS EN BAISSÉ DE 20%

Le marché immobilier israélien se contracte d'environ 3% par mois et les promoteurs immobiliers rencontrent de plus en plus de difficultés à vendre de nouveaux appartements. Selon des données publiées en septembre par le Bureau central des statistiques (CBS), le stock d'appartements neufs à vendre a atteint près de 83 000 unités et 31 mois seraient nécessaires aux promoteurs au rythme actuel des ventes pour les écouler. Entre mai et juillet 2025, environ 21 640 appartements ont été vendus, soit une baisse d'environ 20% par rapport à la même période de l'année précédente. La demande pour les appartements neufs avait fortement augmenté depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de 2024, mais depuis le début de 2025 le marché est revenu à une situation comparable à celle d'il y a trois ans.

3. ISRAËL, TOUJOURS BIEN PLACÉ DANS L'INDICE GII

L'Indice mondial de l'innovation (GII) de l'OMPI classe les économies mondiales en fonction de leurs capacités d'innovation, selon 80 indicateurs (ressources et facteurs favorisant l'innovation et résultats de l'innovation). Israël gagne une place en 2025 et se classe 14^{ème} parmi les 139 économies étudiées dans le GII et 1^{er} parmi les 18 économies d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale. Israël est notamment 1^{er} au monde en intensité de capital-risque (montant reçu / PIB en PPA) et pour les dépenses de R&D en pourcentage du PIB. Les entreprises israéliennes qui se distinguent par leurs investissements substantiels en R&D en 2024 sont Teva (868 M EUR), Wix (429 M EUR), Elbit (400 M EUR) et Nice (350 M EUR).

JORDANIE

1. DIMINUTION DE 25 PB DES TAUX D'INTÉRÊT

La Banque Centrale de Jordanie (BCJ) a annoncé une baisse des taux d'intérêts de ses instruments de politique monétaire de 25 points de base à compter du 21 septembre 2025. Cette diminution, la quatrième consécutive, fixe le taux directeur à 6,26%, et répond à une inflation maîtrisée (sous les 2%) et une croissance stagnante. Cette décision fait également suite à la baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale des États-Unis, de 25 points de base également, intervenue le 17 septembre.

2. VERSEMENT DE LA 1^{ÈRE} TRANCHE DE L'AIDE MACRO-FINANCIÈRE DE L'UE

La Commission européenne a annoncé le versement de la première tranche de la quatrième aide macro-financière, approuvée en avril 2025. Ce décaissement de 250 M EUR (soit la moitié du montant total alloué) intervient à la suite de la signature, le 25 août 2025, du protocole d'accord entre l'UE et la Jordanie. Le montant restant sera versé en deux tranches d'un montant de 150 et 100 M EUR, sur une période de 2 ans et demi, sous réserve d'une mise en œuvre des mesures prévues par le protocole d'accord, portant sur la gestion des finances publiques, la gouvernance et la lutte contre la corruption, la protection sociale et les politiques du marché du travail, l'énergie et l'environnement des affaires.

3. LA DETTE PUBLIQUE ATTEINT 118,5% DU PIB

Le rapport mensuel du ministère des Finances jordanien fait état d'une hausse de +0,2 point de la dette publique totale du Royaume en juillet 2025, atteignant 118,5 % du PIB (+ 259 M JOD en un mois, 365 M USD). La dette s'élève à 46,3 Mds JOD (65,3 Mds

USD), incluant la part de la dette détenue par le Fonds d'investissement de la sécurité sociale qui représente 10,8 Md JOD (15,2 Mds USD) soit 27,6% du PIB (+ 128 M JOD en un mois, 180 M USD). Le service de la dette (qui comprend le remboursement du paiement du principal et le paiement des intérêts), aurait atteint 3,2 Mds JOD (4,5 Mds USD, soit environ 8,1% du PIB mensuel).

LIBAN

1. LE FMI RELÈVE PLUSIEURS INSUFFISANCES APRÈS UNE MISSION TERRAIN (STAFF VISIT)

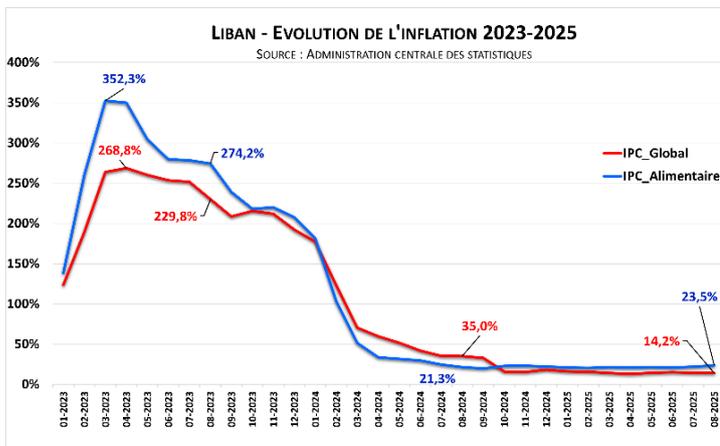
La mission du FMI pour le Liban, menée par Ernesto Rigo Ramirez, s'est rendue à Beyrouth du 22 au 25 septembre dans le cadre d'une « staff visit ». L'objectif pour le FMI était de faire un point d'étape avec les autorités libanaises, essentiellement sur la restructuration du secteur bancaire et le projet de loi de finances pour 2026, et de réitérer auprès d'elles leurs principaux messages, avant les rencontres annuelles d'automne FMI-Banque mondiale à Washington. Dans un communiqué publié en fin de mission, Ernesto Rigo Ramirez salue l'adoption en juillet dernier de la loi sur la résolution bancaire mais estime que le texte comporte encore plusieurs lacunes, et recommande aux autorités libanaises d'adopter les amendements nécessaires afin d'y pallier. S'agissant du plan de répartition des pertes (« gap law ») actuellement en cours de préparation par les autorités libanaises, le chef de mission du FMI pour le Liban indique qu'un « travail supplémentaire » sera nécessaire afin que ce plan soit conforme aux standards internationaux, en insistant tout particulièrement sur le respect de la hiérarchie des créances, la protection des petits déposants dans toute la mesure du possible et une cohérence avec la soutenabilité de la dette publique. S'agissant du projet de loi de finances pour 2026, adopté cette semaine en Conseil des ministres, le FMI a dit espérer un budget plus ambitieux. Sur les revenus, le FMI estime que les mesures prévues visant à améliorer la collecte et à élargir l'assiette fiscale devraient aussi s'accompagner de réformes de politique fiscale qui permettrait de dégager les recettes supplémentaires nécessaires au financement de la reconstruction et la protection sociale. Sur les dépenses, le FMI appelle le gouvernement à consolider davantage le budget en y intégrant les dépenses prévues mais devant être financées hors-budget. Enfin, le FMI appelle les autorités à adopter un cadre macro-budgétaire à moyen-terme afin de restaurer la soutenabilité des trajectoires des finances publiques et de la dette.

2. LA BAISSÉ SIGNIFICATIVE DE L'INFLATION SE PÉRENNISE GRÂCE À LA STABILISATION DU TAUX DE CHANGE

D'après les dernières données de l'administration centrale des statistiques, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 14% durant les huit premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024, contre +35% à août 2024, +229,8% à août 2023 et +161,9% à août 2022. La stabilisation du taux de change a permis une baisse relative de l'inflation, avec l'IPC qui est passé en 2024 à deux chiffres au lieu de trois chiffres depuis le début de la crise (2020).

Par ailleurs, du fait de la stabilisation du taux de change, l'inflation calculée sur la base des prix en LBP vaut également pour les prix en dollars.

Toutefois, les postes connaissant les plus fortes hausses de prix sont dans le secteur de l'éducation (+30,60%), dans les prix des loyers résidentiels (+28,83%), des biens et services divers (+27,09%) et des denrées alimentaires (+23,55%).



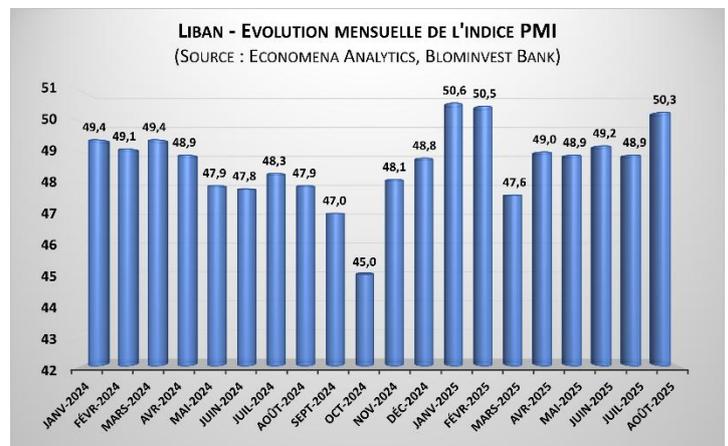
3. CMA CGM S'ENGAGE À AJOUTER 45 MW DE CAPACITÉ SOLAIRE AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE LIBANAIS

Le groupe CMA CGM a signé mercredi 24 septembre trois contrats d'achat d'électricité solaire avec le ministère de l'Énergie et de l'Eau, dont la capacité totale, de 45 MW, devrait permettre d'alimenter 22 000 foyers libanais. L'entreprise aura la responsabilité de construire et opérer les trois centrales solaires, situées au Mont-Liban, dans la Békaa et dans le nord du pays, puis de vendre l'électricité produite à la compagnie nationale, Électricité du Liban (EDL).

Ces contrats sont issus des 11 licences de production, chacune d'une capacité de 15 MW et pour une période d'exploitation de 25 ans, cédées par le Conseil des ministres en mai 2022 à différentes entreprises. Merit Invest, holding familiale de l'armateur français, en avait alors obtenu trois.

4. LE PMI ATTEINT SON PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS 2013

Le Purchasing Managers' Index (PMI) s'est établi à 50,3 en août 2025, soit son niveau le plus élevé depuis juin 2013, après près de cinq mois de baisse. Ce développement est attribuable essentiellement à un apaisement relatif de la situation sécuritaire ayant permis une saison estivale satisfaisante. En juin 2023, le PMI avait également atteint un niveau proche (50,2), du fait de l'optimisme du secteur quant à une saison estivale qui s'annonçait prometteuse. Cette évolution en dents de scie de l'indice traduit ainsi la saisonnalité accrue de l'économie libanaise, désormais très dépendante d'une activité touristique largement tournée vers les retours saisonniers de la diaspora, elle-même tributaire des développements de la situation sécuritaire. Les attentes du secteur privé restent mitigées, compte tenu des instabilités sécuritaires (avec la poursuite du conflit au Sud-Liban et le risque de son élargissement), mais aussi des incertitudes politiques (désarmement du Hezbollah, élections législatives prévues en mai 2026..) et économiques (absence d'avancées sur l'adoption d'un programme FMI).



SYRIE

1. MASTERCARD FAIT SON RETOUR EN SYRIE

La Banque centrale de Syrie a signé le dimanche 21 septembre 2025 un accord d'intention (*memorandum of understanding*) avec l'entreprise américaine MasterCard, l'un des deux principaux fournisseurs de moyens de paiement électronique dans le monde. L'objectif est de réintroduire sur le marché syrien des systèmes de paiement sophistiqués. L'accord porte sur le développement des infrastructures de paiement, l'émission de cartes tant nationales qu'internationales, ainsi que sur l'intégration des banques syriennes aux réseaux mondiaux de paiement.

Une délégation de MasterCard était présente le même jour à Damas et a été reçue par le ministre des Finances, Mohammad Yusr Barniya. Les échanges ont porté sur la collaboration en vue de moderniser les systèmes de paiement électronique et numérique en Syrie.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. PUBLICATION DE LA POSITION EXTÉRIEURE NETTE DE LA PALESTINE AU PREMIER SEMESTRE 2025

Le Bureau central des statistiques de Palestine et l'Autorité monétaire palestinienne ont publié le 23 septembre 2025 la position d'investissement international nette de la Palestine, qui s'élève à 8,6 M USD au premier semestre 2025 (fin juin). Les actifs financiers étrangers totaux détenus par les Palestiniens atteignent à cette date 15 M USD environ, dont 59% de devises et dépôts, du fait principalement

de l'absence d'une monnaie palestinienne. Dans le détail, ces actifs sont composés de 2% d'investissements directs à l'étranger, 14% d'investissements en portefeuille, 75% d'autres investissements (principalement des liquidités et dépôts) et 9% en réserves. Les passifs étrangers s'élèvent quant à eux à environ 6,4 M USD, répartis en 57% d'investissements directs étrangers (banques, assurances, télécommunications, biens immobiliers), 10% d'investissements en portefeuille, et 33% d'autres investissements. La dette extérieure totale, enfin, est d'environ 2,1 M USD, en hausse de 1% par rapport au premier trimestre 2025, dont 64% pour l'Etat (avec comme créiteurs importants les fonds Al-Aqsa, Qatar National Bank ou la Banque mondiale), 33% pour le secteur bancaire et 2% pour les autres secteurs.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	43	37	68	115	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	2,0	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	50,3	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr